

École élémentaire Jacqueline Fleury

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'École du mardi 8 février 2022

La deuxième réunion du Conseil d'École de l'année 2020/2021 s'est tenue mardi 8 février 2022, sous la présidence de Monsieur Brolles, directeur de l'école.

Étaient présents : Mesdames et Monsieur les enseignants, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves, Madame Chagnaud-Forain (maire-adjoint déléguée à l'enseignement primaire) et Monsieur Magrez (référént de l'accueil périscolaire pour le site Jacqueline Fleury).

Était excusée : Madame Sévely (Inspectrice de l'éducation nationale).

1) Bilan de la gestion de l'école suite à la mise en place du protocole sanitaire de janvier 2022

- Le mois de janvier a été compliqué. Bilan : 73 élèves ont été déclarés positifs au COVID (soit un peu plus de 25% des effectifs), 7 membres de l'équipe pédagogique ont également contracté le virus.
- Ce sont pas moins de 22 cycles de dépistages qui ont été lancés, soit une moyenne de 2 par classe.
- Au total sur cette période, l'école a cumulé 13 jours de fermeture administrative de classes par manque de remplaçants. Monsieur Brolles insiste sur la gestion réactive et efficace des remplacements par la secrétaire de circonscription qui fait de son mieux pour gérer la pénurie de remplaçants.

2) Projet d'école

Le nouveau Projet d'École est articulé autour de trois axes du projet académique :

- S'épanouir dans les apprentissages,
- Stimuler l'autonomie, la persévérance et l'engagement en s'appuyant notamment sur des alliances éducatives,
- Contribuer au bonheur à l'école, cultiver des lieux pour le bien vivre ensemble et des "tiers-lieux" aprenants

Quelques exemples d'actions figurant dans le nouveau Projet d'École, réalisées ou en projet, certaines ne pouvant pas débiter à cause du protocole sanitaire empêchant le brassage des élèves :

- Education culturelle : création d'un **passport artistique** pour suivre les réalisations des élèves du CP au CM2 et mise en place de **défis artistiques**.
- Inclusion : création d'un **cahier d'inclusion** pour faire le lien plus facilement entre les enseignants et l'enseignante de l'ULIS.
- Education au Développement durable : **création d'un éco-jardin** (voir point 6)
- Education à la Citoyenneté : le **Conseil des enfants** réunit les 24 délégués des classes. Le premier a déjà eu lieu en octobre.
- Bien-vivre ensemble : projet de mettre en place le « **banc de l'amitié** » : un ou deux bancs de couleur installés dans la cour pour favoriser les liens entre enfants.
- Sport à l'école : participation des classes à la **Semaine olympique et paralympique**, aux journées olympiques.
- Aménagement des espaces : **la bibliothèque**.

3) Présentation du RASED

Intervention de Mme Robine, enseignante spécialisée

Le RASED Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté de la circonscription de Versailles fonctionne avec une psychologue scolaire et 2 enseignants spécialisés, l'un en aide relationnelle, l'autre en aide pédagogique. Le rôle du RASED est avant tout de prévenir les difficultés scolaires et de coopérer avec les enseignants.

À Versailles, le RASED déploie son action en cycle 2 (GS, CP et CE1), au moment des apprentissages dits fondamentaux : lecture, numération, langage et compréhension. Le psychologue scolaire peut être sollicité pour une observation en classe par exemple ou pour guider une orientation après le CM2.

Le dispositif permet à un élève d'être pris en charge pour une quinzaine de séances de travail, seul ou dans un petit groupe de 4 maximum : l'objectif premier de l'enseignant spécialisé étant de comprendre la manière de fonctionner de l'élève pour l'aider à résorber ses difficultés.

Une restructuration du RASED est envisagée dans quelques mois ce qui inquiète beaucoup les professionnels : à force de vouloir réaliser des économies ils ne pourront plus travailler sereinement ni à temps pour prévenir des difficultés.

4) Prévisions des effectifs pour la rentrée scolaire 2022.

Actuellement, l'école Jacqueline Fleury accueille 281 élèves dont 11 élèves inscrits sur le dispositif ULIS. 48 élèves vont partir au collège dont 2 en ULIS-collège. 84 élèves de GS dépendent du secteur. Avec les déménagements ou le choix d'autres structures, M. Brolles compte 66 arrivées de nouveaux élèves.

L'effectif serait donc en augmentation avec 303 élèves au total. Ceci permettrait de maintenir la 12^e classe et d'assurer une moyenne de 26 élèves par classe.

Un courrier des parents d'élèves auprès du D.A.S.E.N (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) renforcerait la démarche pour le maintien de la 12^e classe.

5) Travaux

- réaménagement des salles de classe du 3^e étage (côté ex-Pershing)
- création d'une salle chorale au 3^e étage (côté ex-Richard Mique)
- réaménagement de la salle des maîtres avec un coin cuisine plus adapté au nombre d'utilisateurs

Les travaux sont prévus en juillet-août 2022 : il n'y aura donc pas de centre de loisirs à l'école Jacqueline Fleury cet été.

Une question concernant les fissures du revêtement des cours de récréation a été posée : la mairie a le sujet en main. Pour le moment, la situation n'est pas préoccupante d'un point de vue sécurité donc pas de travaux prévus pour le moment.

6) Création d'un éco-jardin

Le projet de création d'un éco-jardinage pensé par les équipes scolaire et périscolaire nécessite d'installer des bacs à l'emplacement des babyfoots, meilleure place pour l'ensoleillement et proximité d'un point d'eau.

Le problème est qu'on ne peut pas déplacer les babyfoots. Il faudrait donc les retirer définitivement.

Le projet est en suspend en attendant de trouver une solution car ce serait dommage de se devoir se séparer des baby-foots.

7) Dysfonctionnement de la sonnerie / alarme.

En cours, les services de la mairie sont sur le sujet. En attendant, les professeurs doivent redoubler de vigilance pour veiller aux horaires ce qui explique les petits retards lors de la sortie des classes.

8) Gymnase R. Mique occupé par le centre de vaccination

Le gymnase sera de nouveau accessible à la rentrée des vacances de février, ce qui est une bonne nouvelle.

9) Bilan des activités périscolaires (cantine, garderie, étude)

Intervention de M. Magrez

Les équipes de la ville sont touchées par le virus, il est difficile de palier toutes les absences. Les personnels présents font preuve de souplesse et d'ingéniosité pour encadrer les élèves et continuer de leur proposer des activités variées.

La présence des enfants du dispositif ULIS sur les temps périscolaires imposerait le recrutement d'un animateur supplémentaire.

Monsieur Magrez proposera une réunion en visioconférence le 16 février pour présenter les activités de son équipe.

Les parents d'élèves présents ont fait remonter le réel enthousiasme des enfants qui fréquentent le centre de loisirs.

9) Classe de nature pour les deux classes de CM2

Les 2 classes partent du 14 au 18 mars à Montmartin-sur-Mer en Normandie pour une classe nature orientée découverte des milieux marins et activité vélo, pour un coût total par enfant de 420 euros. La participation demandée aux familles est de 270€, la coopérative de l'école prenant en charge 150€ par élève. Par ailleurs toutes les familles ayant demandé une aide supplémentaire de la mairie l'ont obtenue, ce qui permet à tous les enfants de partir. Madame Chagnaud-Forain remercie les enseignants d'avoir bâti le projet et les familles pour leur engagement à participer à la coopérative scolaire qui permet de financer en partie ces classes de nature.

10) Kermesse

Le samedi 25 juin est la date retenue pour organiser la kermesse de l'école après 2 années sans ce temps fort important dans la vie de l'école. Cette année, la kermesse associera le périscolaire et aura lieu sur la journée entière.

Une réunion de préparation ouverte à tous les parents est prévue le mardi 29 mars à 20h30.

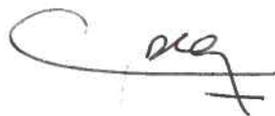
11) Questions diverses

- Les parents d'élèves font part des difficultés concernant le renouvellement des PAI (Projet d'Accueil Individualisé) qui concernent notamment les enfants ayant des allergies. La communication entre l'école, le médecin scolaire et la mairie semble compliquée, et les documents ne circulent pas correctement. Madame Chagnaud-Forain assure que la procédure va être clarifiée.

- Madame Chagnaud-Forain a eu des nouvelles récentes de Madame Jacqueline Fleury-Marié qui se porte au mieux et dont son fils dit qu'elle a rajeuni depuis l'inauguration de notre école.

Prochaine réunion du Conseil d'École : mardi 7 juin 2022, à 18h30.

Le président du Conseil d'École :
Monsieur Brolles,
Directeur



Les secrétaires de séance :
Madame Cossin,
Enseignante (CM1)



Madame Duthoit
Parent d'élèves (PEEP)

